

L'exception canado-québécoise ? Des banques supers dans un pays sans crise !

par Marc Bonhomme

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

Éditorialistes et commentateurs nous rabâchent les oreilles à propos du « meilleur pays au monde » qui passe presque sans encombre à travers la crise grâce à sa richesse en pétrole, hydro-électricité et autres ressources naturelles mais aussi à l'admirable bonne tenue de ses banques. Certes, nous dit le gouvernement Conservateur, le Canada sentira probablement le vent de la crise mais ce ne sera pas la tempête grecque ou même italienne ou encore britannique. L'atteinte du déficit zéro fédéral n'en serait retardée que d'un an. Les Conservateurs devront se contenter de 4 milliards \$ de coupures récurrentes et non des 8 milliards \$ anticipés. Les baisses d'impôt aux entreprises ne sont pas remises en question. (Jean-Robert Sansfaçon, [Finances fédérales - Ottawa se calme](#), Le Devoir, 9/11/11) Vrai ou faux ? S'il y a là une parcelle de vérité, la validité passée est-elle garante de l'avenir ? Au Québec, les mêmes bien pensants en remettent en regardant de haut la performance ontarienne comme si les provinces de l'Ouest n'existaient pas... et encore moins Terre-Neuve.

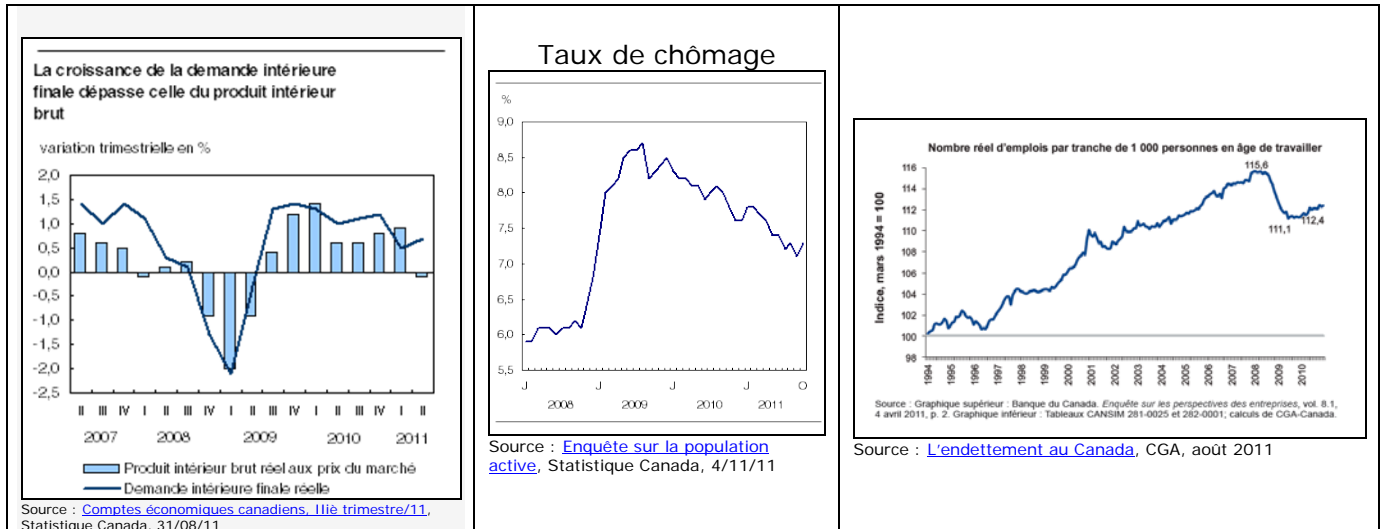
Il faudrait peut-être réaliser que quand les peuples canadien et québécois regardent la Grèce, ils se regardent dans un miroir si « la tendance se maintient ». Et la tendance se maintiendra sans un très puissant mouvement de riposte fait de manifestations, grèves proactives et occupations visant l'instauration d'un pouvoir par en bas jusqu'en haut dont le sera la conquête de l'indépendance nationale pour exproprier les banques. Depuis la grande manifestation du 10 novembre, tous les espoirs redeviennent possibles.

TABLE DES MATIÈRES	
Les économies canadienne et québécoise plongent dorénavant plus vite	page 2
Toronto a trompé Montréal pour Calgary	page 4
Notre cher oligopole bancaire, une tête de géant sur un corps de nain	page 6
Le sursaut de la crise menace une économie fragile, Québec compris	page 12
Une masse de profits liquides en attente d'être mobilisée	page 14
Ou ce sera les banques ou ça sera le peuple	page 18

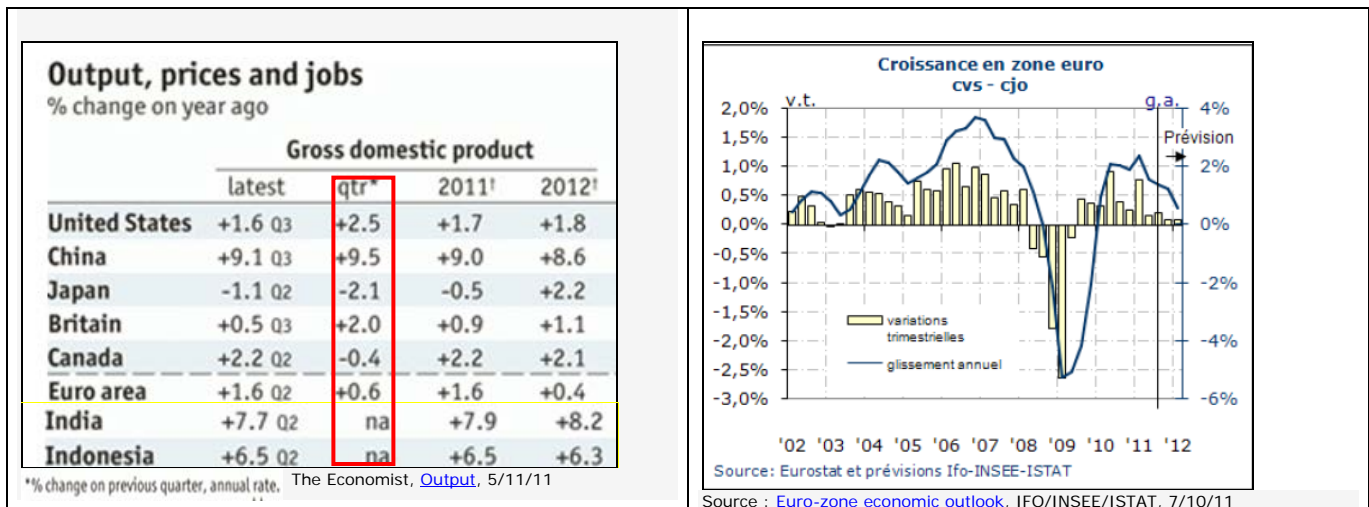
19 novembre 2011

Les économies canadienne et québécoise plongent dorénavant plus vite

La croissance du PIB canadien ralentit alors que le taux de chômage a à peine baissé depuis la crise de 2007-2009 et que le taux d'emploi, après s'être effondré, ne se relève pas :

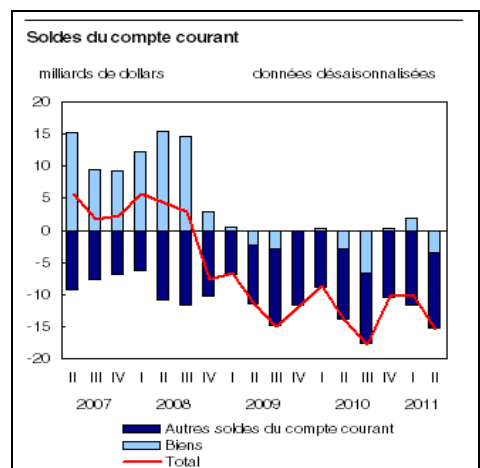


Durant le dernier trimestre, la performance de l'économie canadienne fut l'une des pires parmi les pays et zones de monnaies fortes (deuxième colonne du tableau) quoique dans les derniers mois celle de la zone euro se soit détériorée rapidement à partir de sa partie méditerranéenne alors que celle canadienne s'est stabilisée :



« La crise économique et financière qui a frappé les États-Unis et l'Europe est sur le point de rattraper le Canada, et surtout le Québec. En baisse de 0,8 % au deuxième trimestre terminé à la fin juin, le Québec a fait pire que l'ensemble canadien à -0,4 %. [...] En plus de la stabilité relative de son système financier, les facteurs qui avaient permis au Canada de traverser la crise sans trop de dommages il y a trois ans, ce sont les milliards de dépenses en infrastructures et la forte demande pour les ressources de la part des pays émergents. [...] Or, il semble que ce ne sera pas le cas cette fois-ci. Au cours des dernières semaines, on a constaté une chute marquée de la demande et du prix des ressources causée par le ralentissement mondial, y compris en Chine... Aujourd'hui, le gouvernement chinois étant davantage préoccupé par le risque d'une explosion des prix et de la bulle immobilière que par la crise européenne, le voilà prêt à accepter une croissance plus faible qui ne manquera pas d'affecter la demande mondiale pour les ressources. » (Jean-Robert Sansfaçon, [Crise financière — Le Canada sera touché](#), éditorial, Le Devoir, 24/09/11, je souligne)

La mauvaise dynamique canadienne et québécoise trouve sa première explication dans l'imbrication de leurs économies dans le marché mondial. Celle-ci, de conjoncturelle devient, depuis une dizaine d'années, structurelle :

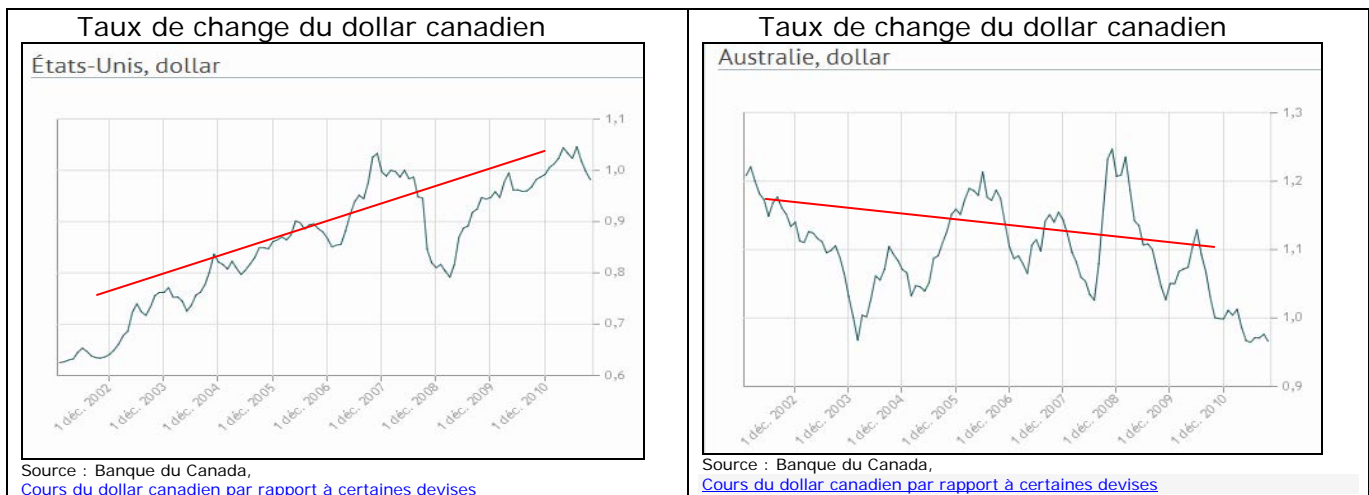


[Balance des paiements internationaux du Canada](#), III^e trimestre 2011, Statistique Canada, 30/08/11

« Les chiffres sont dévastateurs. Entre 2001 et 2010, la part canadienne des importations américaines a chuté à 9,1 pour cent contre 25,1 pour cent dans les meubles, à 5,4 pour cent contre 10,1 pour cent dans les équipements électriques, à 4,8 pour cent, passant de 10,3 pour cent dans les boissons et les produits du tabac, 2,2 pour cent, passant de 6,8 pour cent dans le textile, à 17 pour cent contre 30,3 pour cent dans l'impression, à 10,3 pour cent à 18,1 pour cent pour les métaux, et de 19,9 pour cent contre 31,1 pour cent dans les plastiques et le caoutchouc. C'est une histoire similaire dans les produits du bois, du papier, l'élevage et la foresterie. » (Globe and Mail, ['Stunning loss' of Canadian market share in U.S.: report](#), 17/12/10, ma traduction)

Toronto a trompé Montréal pour Calgary

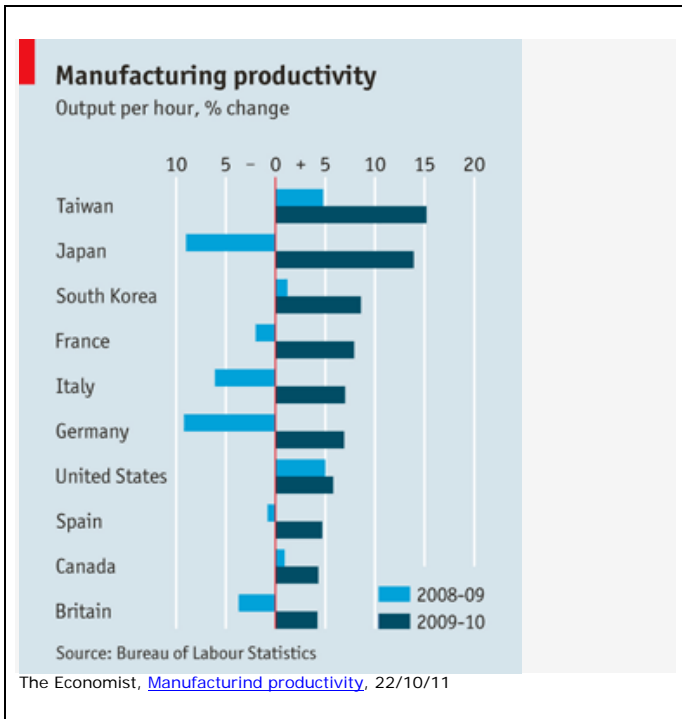
L'appréciation du dollar canadien par rapport à celui des États-Unis durant la dernière décennie jusqu'à la parité a souvent servi d'excuse à ce manque de compétitivité. C'est oublier que ce changement reflète une modification structurelle de l'économie canadienne par rapport à son imbrication dans l'économie mondiale. Les exportations canadiennes dépendent de plus en plus des matières premières, en premier lieu le pétrole, et de produits semi finis : de 2000 à 2010, leur proportion du total des exportations de biens tangibles est passé de 45% à 61% (Statistique Canada, Commerce international de marchandises – Revue annuelle, [2005](#) et [2010](#)). Cette transformation structurelle à l'australienne ne pouvait faire autrement que d'induire des fluctuations du taux de change de plus en plus alignées sur le dollar de l'Australie dont l'économie dépend très lourdement de ses exportations de matières premières :



En découle une restructuration de l'économie canadienne dont la Bourse de Toronto est le reflet. Il est loin le temps où le pilier de l'indice de cette Bourse était la compagnie Nortel, aujourd'hui en faillite, que peut-être suivra *Research in Motion*, le fabricant du *Blackberry* :

« L'énergie, les matériaux et les secteurs financiers représentent plus des trois quarts de l'indice composé S & P / TSX, contre moins de 30 pour cent de la S & P 500. » ([Global turmoil threatens Canadian earnings](#), Globe and Mail, 24/10/11, ma traduction, je souligne)

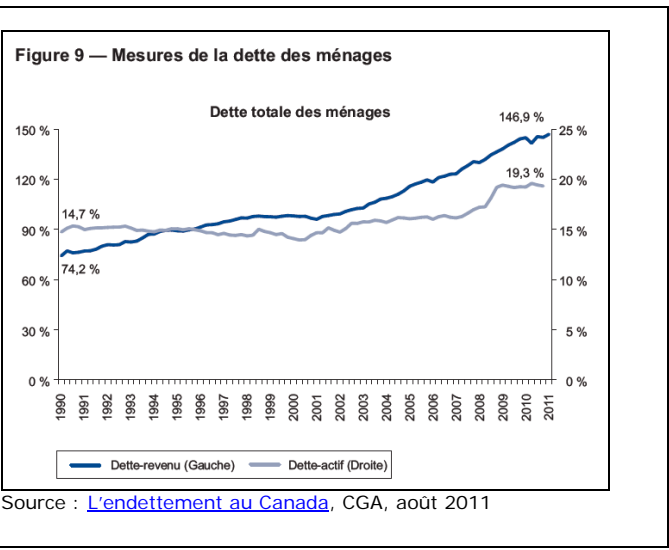
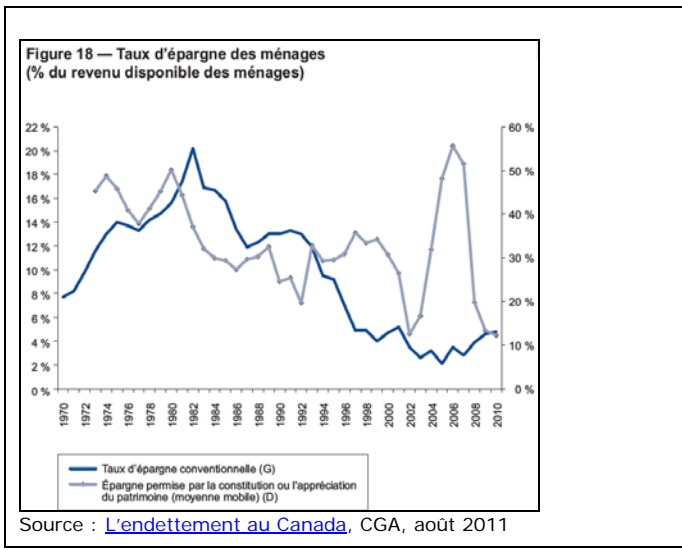
Ce changement structurel s'est répercuté sur le secteur manufacturier sous forme de laisser-aller en termes de productivité manufacturière — « *la productivité canadienne a été inférieure de 0,8 point de pourcentage par année comparativement à celle des États-Unis, entre 1998 et 2008* » (Presse canadienne, [Le salaire de la productivité mesuré](#), Le Devoir, 17/11/11) — de coûts salariaux unitaires et de dépenses pour l'éducation (dont la conception bourgeoise est centrée sur la formation de la main d'œuvre) :



« Les coûts salariaux unitaires, un contributeur à la productivité manufacturière, a également baissé dans l'ensemble des pays. Toutefois, en termes de dollars les coûts ont augmenté (et donc la compétitivité internationale a baissé) au Canada, en Corée, en Norvège et en Australie. » (The Economist, [Manufacturing productivity](#), 22/10/11, ma traduction)

« ...les membres du club des pays développés ont légèrement augmenté, depuis une quinzaine d'années, la part de leur richesse collective consacrée à l'éducation passant d'une moyenne de 5,6 % de leur produit intérieur brut (PIB), en 1995, à 5,8 %, en 2008. Le Canada, quant à lui, a suivi une trajectoire inverse, son investissement total reculant de 6,7 % du PIB à 6 %. Le pays se démarque aussi par la part plus grande qu'y occupe le financement privé avec le tiers des dépenses totales, soit deux fois plus que la moyenne de l'OCDE (15 %). » (Éric Desrosiers, [Perspectives — À bonne école](#), Le Devoir, 14/11/11)

Heureusement que « la croissance de la demande intérieure finale dépasse celle du produit intérieur brut » (voir graphique ci haut). Cette demande, cependant, a été moins soutenue par la croissance du revenu disponible des ménages que par la continuelle réduction de leur taux d'épargne, d'autant plus si l'on tient compte de l'effet de la très volatile appréciation/dépréciation de la valeur du patrimoine, et surtout par leur sans cesse croissant taux d'endettement que la crise de 2007-2009 n'a pas atténué :

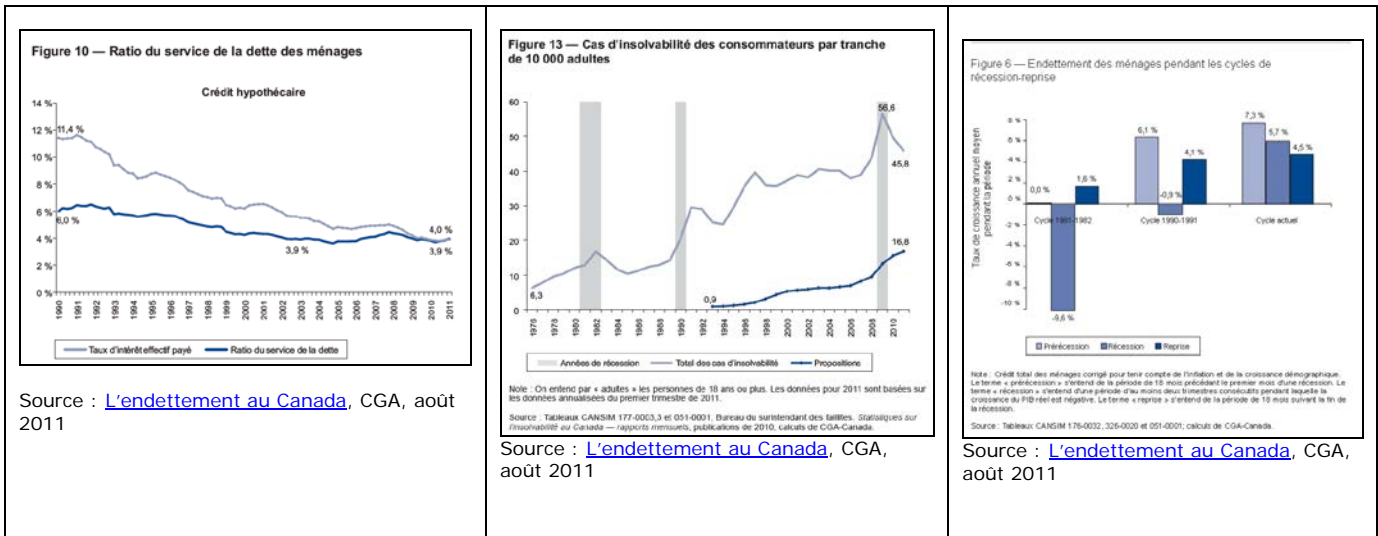


« Entre 1990 et 2008, la croissance des dépenses des ménages a été deux fois plus rapide que celle de leurs revenus, tandis que la croissance de leur endettement a été six fois supérieure. » (Le Devoir, [Un cours d'initiation à l'économie et à la finance est sur le métier](#), 1/11/11)

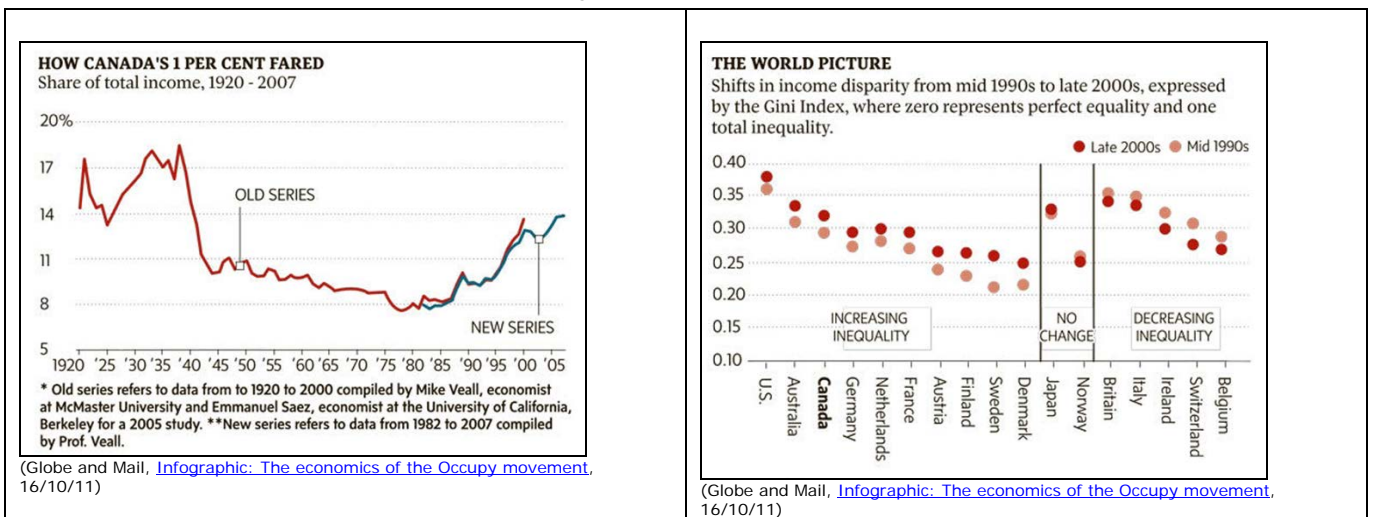
Contrairement aux ÉU, les prix de l'immobilier résidentiel n'ont jamais cessé de grimper après un léger repli au plus fort de la crise. Par rapport à 2007, le prix des logements neufs au Canada a monté de près de 6%... de 14% à Montréal (Statistique Canada, [Indices des prix des logements neufs](#)) alors que dans les 20 plus grandes villes étasuniennes il a baissé de près de 30% ([S&P/Case-Shiller Home Price Indices](#)).

« Le FMI n'exclut pas que l'endettement des ménages et les prix des logements continuent à augmenter "beaucoup plus vite que le revenu disponible" » (Le Devoir, [Mise en garde du FMI contre les risques d'une bulle immobilière au Canada](#), 1/11/11)

Certes, la dégringolade des taux d'intérêt garde malgré tout le service de la dette à un niveau constant, sinon inférieur par rapport à il y a une vingtaine d'années, mais il n'empêche que le taux d'insolvabilité de cesse de croître et que les ménages, pour couvrir leurs besoins essentiels, continuent de s'endetter même durant la crise :



C'est que le revenu du travail stagne pour les hommes depuis une dizaine d'années et que celui des femmes, en rattrapage, n'a augmenté en termes réels que d'un peu plus de 1% l'an durant cette décennie (Statistique Canada, [Gains moyens selon le sexe et le régime de travail](#), 15/06/11). En plus, au Canada, les inégalités de revenu augmentent rapidement, plus qu'aux EU, même si elles restent à un niveau inférieur à ce pays :



On remarquera que c'est dans les pays scandinaves, particulièrement en Suède, où les inégalités de revenu ont crû le plus rapidement entre les années 90 et la fin des années 2000, même si la situation y reste meilleure qu'au Canada. Comme cette comparaison ne tient pas pleinement compte des effets de la dernière crise et de leurs suites de programmes d'austérité, on peut parier que la tendance à l'égalité s'est renversée dans les cinq exceptions de l'Union européenne, particulièrement dans les pays frappés de plein fouet par les attaques du capital financier.

Pour le Québec, l'économiste Pierre Fortin affirme que « [d]e 1976 à 2009, ajusté pour tenir compte de la taille des ménages, le revenu réel après impôts et transferts des 20 % les plus pauvres des Québécois et celui des 20 % les plus riches ont augmenté tous les deux de 28 %, soit

exactement dans la même proportion. » (Pierre Fortin, [Perspectives - Sommes-nous si "poches" que ça?](#), Le Devoir, 16/11/11). Pour une période plus courte, de 1996 à 2008, la série sur les coefficients Gini de l'Institut de la statistique du Québec ([Revenu, inégalité de revenu et faible revenu](#)) affirme que pour les particuliers pris un à un, l'égalité des revenus s'est améliorée, uniquement à cause des femmes, alors qu'il y a eu stagnation au Canada, Québec compris, et pour les hommes québécois. Par contre, la même série pour les familles et les personnes seules indique une nette détérioration de l'égalité tant au Québec qu'au Canada et dans les mêmes proportions même si, dans l'absolu, la situation québécoise est meilleure.

Comme l'on sait, il y a trois sortes de mensonges : les mensonges ordinaires, les maudits mensonges et les statistiques. Essayons quand même de comprendre. Pour le Québec, on peut faire l'hypothèse que sur la période une proportion plus grande de femmes, un peu mieux payées comme on l'a vu, se sont mises à vivre seules ou en familles monoparentales alors que justement la situation s'est détériorée pour seulement ce type de famille selon l'Institut et de Statistique Canada à l'origine des séries. (Pierre Fortin, pour la même période, dit le contraire mais en se référant plutôt au seuil de faible revenu sans doute celui de toute la population, ce qui supposerait une amélioration relative de la sous population des familles monoparentales.) Un exemple : un couple se sépare où chacun a un revenu de 15 000 \$. Ça ne change rien à la série sur les particuliers pour qui il n'y a que deux individus avec 15 000 \$ chacun, avant comme après. Pour la série sur les familles et les personnes seules, on passe d'une unité de 30 000 \$ à deux de 15 000 \$ chacune, d'où une détérioration de la situation... même si le revenu la femme croissait légèrement.

La croissance des inégalités à l'ère néolibérale est en très grande partie due au super enrichissement du 1% par rapport au 99%... d'où le slogan du mouvement *Occupy Wall Street*. Il se peut, qu'au niveau canadien, la proportion de ces super riches habitant le Québec soit plus petite que la proportion québécoise de la population du Canada. Après tout, on s'attendrait à retrouver ces messieurs et quelques dames plutôt à Toronto et à Calgary qu'à Montréal. Ce qui expliquerait la différence entre les dynamiques canadienne et québécoise. Ceci dit, l'explication optimiste de Pierre Fortin y est aussi sans doute pour quelque chose soit « *...l'efficacité redoutable de la politique familiale du Québec: assurance médicaments, congés parentaux, garderies pas chères, prime au travail, équité salariale, soutien aux enfants et salaire minimum établi à 45 % du salaire moyen.* »... sauf que les salaires minimums ontarien, manitobain, terre-neuvien, néo-écossais sont supérieurs à celui du Québec (About.com Canada on line, [Minimum Wage in Canada](#)).

Notre cher oligopole bancaire, une tête de géant sur un corps de nain

Dans ce climat morose, les six grandes banques canadiennes, qui comptent pour environ 85% des actifs de toutes les banques canadiennes sans compter la Coop Desjardins (environ 5% du total), ont retrouvé leurs profits d'avant la crise, qui n'en avait menacé aucune, et au-delà :

<u>Net income of banks six largest</u>	<u>Cdn banks, worldwide</u>
2011	\$22.3 billion (projection)
2010	\$20,4 billion
2009	\$14.3 billion
2008	\$12.2 billion
2007	\$19.5 billion
2006	\$19.1 billion
2005	\$12.0 billion
2004	\$13.1 billion

[Canadian Bankers Association](#),
Fast stats 2009, Financial results end 2010, Third quarter 2011

Le secteur financier canadien, concentré à Toronto, règne sur une bourgeoisie canadienne atrophiée par un faible secteur manufacturier à plus de 50% sous contrôle étranger (Le Quotidien de Statistique Canada, [Le contrôle étranger dans l'économie canadienne](#), 13/10/11) et qui se concentre de plus en plus sur les ressources naturelles, même si plus du tiers du secteur pétrolier lui échappe, sans oublier la chasse gardée protégée, et fort lucrative, des télécommunications :

« Il y a dix ans, le classement des 50 plus grandes banques du monde Financial Times était dominé par les banques américaines et britanniques. Aucune banque canadienne ne faisait la liste.

Aujourd'hui, tous les "Big 5" sont désormais dans le Top 50. [En termes d'actifs, à la fin 2010, trois étaient dans les 50 premières, deux dans les cinquante suivantes et deux autres (les "québécoises" Desjardins et Nationale) dans les cinquante suivantes. ([Top 150 Banks Worldwide Ranked By Asset Size](#))] La Banque Royale du Canada et la banque Toronto-Dominion sont parmi les seules sept institutions financières mondiales qui détiennent le triple A de la notation de Moody.

« Toronto, en particulier, s'est avéré être un aimant naturel pour les services financiers. Plus de 200 000 personnes sont employées dans le secteur des services financiers à Toronto.

« Le marché canadien des fonds de couverture (hedge funds) est relativement faible — peut-être 20-30 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion. Mais la réalité méconnue du secteur des fonds de couverture au Canada est le mouvement de ses administrateurs vers la région de Toronto et ailleurs au Canada. Il y a probablement bien plus d'un quart de billion de dollars d'actifs mondiaux des fonds de couverture sous administration au Canada. »

(Anne Davis, [Quietly prospering, Canadian financial services](#), KPMG, avril 2011, ma traduction)

On a constaté, lors de la crise économique de 2007-2009, à quel point le gouvernement du Canada était aux petits oignons avec les banques. Contrairement aux gouvernements des ÉU, de Grande-Bretagne et d'ailleurs où le secteur bancaire était en perdition exigeant jusqu'à des nationalisations temporaires pour le sauver, et toute l'économie avec lui, le gouvernement Conservateur, alors que les banques étaient restées solides, leur a quand même avancé, pour des raisons de compétitivité, plus de 200 milliards \$ par des échanges de créances solides de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Banque du Canada contre leurs produits toxiques, sans que ces opérations formellement « quatre trente sous pour une piastre » ne se reflètent sur le budget (Steve da Silva, [Bank Bailouts and the 2009 Federal Budget](#), Relay, janvier-mars 2009). Les bourgeoisies mondiales ont tellement été impressionnées par la performance canadienne que le gouverneur de la Banque du Canada vient d'être nommé, lors du récent sommet du G-20 à Cannes, préfet de discipline du système bancaire mondial (Le Devoir, [Mark Carney présidera à la stabilité financière dans le monde](#), 5/11/11). D'où vient ce miracle ?

Le système bancaire canadien est l'un des plus concentrés parmi ceux des pays impérialistes. Déjà, en 1914, le *muckraker* Gustavus Myers, dans son classique « *A History of Canadian Wealth* », concluait : « *Peut-être nulle part au monde ne peut être trouvé, à un tel degré, un rapprochement*

si intensif dans une organisation que parmi les intérêts bancaires au Canada. » Presque un siècle plus tard, en 1998, le ministre des Finances du Canada lui donnait raison : *« Quelque soit le critère, le Canada possède déjà l'un des systèmes bancaires les plus concentrés au monde. »* (Citations tirés de Murray Cooke, [Banking on Mergers](#), Centre for Social Justice, 2005, ma traduction). Contrairement aux zones monétaires du dollar US, de l'euro, du yen et bien d'autres comprenant chacune au moins plusieurs dizaines de banques, sinon des centaines, même s'il faut distinguer les grandes banques de celles régionales ou spécialisées, la zone monétaire canadienne compte six banques (et une coopérative bancaire) qui comptent vraiment dont un noyau fort de cinq d'entre elles. (La zone monétaire de la livre sterling est aussi marquée par une forte concentration bancaire mais l'existence de la City comme un des centres mondiaux de la finance oblige à y permettre la grande concurrence de toutes les dérives.)

La raison d'être de cette concentration est leur protection légale de la concurrence étrangère :

« Dans les années 1950 et 1960, au milieu des empiétements étrangers au Canada, le gouvernement fédéral a agi pour assurer un contrôle canadien du secteur des services financiers. En 1957, le gouvernement fédéral a adopté une loi qui a facilité la conversion des compagnies d'assurance vie en sociétés mutuelles détenues par leurs assurés. Un certain nombre de grandes entreprises, notamment la Canada-Vie, Manuvie et Sun Life, ont pris cette route qui a fourni une protection contre une prise de contrôle étrangère. En 1964, le ministre des Finances Walter Gordon a annoncé des mesures pour protéger les sociétés financières domestiques, y compris les banques, l'assurance vie sociétés et les fiducies des OPA étrangères. La Citibank de New York avait déjà ignoré les souhaits du gouvernement canadien et avait acheté la petite Mercantile Bank. La Chase Manhattan Bank était intéressé à acquérir le contrôle de TD. Des révisions à la Loi sur les banques en 1967 interdirent aux banques étrangères de mettre sur pied des succursales ou des filiales au Canada. Les intérêts étrangers ne pouvaient pas obtenir collectivement plus de 25 pour cent des parts d'une institution financière existante constituée au niveau fédéral solide et individuellement ils ont été limités à 10 pour cent. »

La vague de déréglementation néolibérale a ensuite obligé le gouvernement canadien à laisser tomber ces règles... mais il en reste quelque chose. Les banques étrangères

« ne sont pas autorisés à recevoir des dépôts de détail (défini comme dépôts à moins de 150 000 \$). La banque de détail par des banques étrangères reste l'apanage de filiales canadiennes entièrement réglementées. [...] La règle de la large dissémination de la propriété continue d'être une protection défensive contre la prise de contrôle étrangère. » (Murray Cooke, [Banking on Mergers](#), Centre for Social Justice, 2005, ma traduction)

L'envers de la médaille de la déréglementation a cependant été une libéralisation des activités des grandes banques qui se sont vu ouvrir tant les secteurs financiers domestiques jusqu'ici fermés que l'expansion étrangère. À partir de la fin des années 80 jusqu'à la fin des années 90 les banques canadiennes sont devenues des conglomérats alliant banque de dépôt, banques d'investissements et assureurs en avalant la grande majorité des sociétés de fiducie (gestion de patrimoine) et des maisons de courtage (transactions mobilières). Seules les compagnies d'assurances, dont les plus importantes (Manuvie, Sun Life, les filiales de Power Corporation) sont de même taille que les banques, ont pu leur résister en obtenant l'interdiction pour les banques de se servir de leurs réseaux de succursales pour vendre de l'assurance (et l'interdiction du crédit-bail d'automobiles et de camions, vache à lait des transnationales étasuniennes de ce secteur) tout en leur disputant, avec les *indépendants*, la plupart d'origine étrangère, le lucratif marché des fonds communs de placement... du moins l'était-il jusqu'à la crise. Les unes comme les autres, contraintes par l'étroitesse du marché canadien pour continuer à accumuler du capital, se sont tournées vers l'extérieur, en particulier le marché étasunien. Ce n'est cependant pas sans difficulté.

Maintenant plusieurs banques [canadiennes] profitent de leurs bilans solides ainsi que de la refonte en cours et de la consolidation du système bancaire américain pour à nouveau regarder vers le sud pour l'expansion. [...] Dans leur marché d'origine, les cinq plus grandes banques canadiennes [...] offrent une gamme complète de services bancaires, du commerce de détail à la banque d'investissement grâce à une chaîne nationale de succursales. Les changements dans la réglementation leur ont également permis de se développer, sur une base limitée, dans l'assurance tandis que la plupart des maisons de courtage sont devenues des filiales bancaires.

Leur domination du marché, et certaines restrictions réglementaires, signifient que la concurrence des banques étrangères au Canada est limitée. En même temps, les gestionnaires des banques canadiennes sont à l'abri des pressions de reprise en raison des lois fédérales qui interdisent à toute personne ou entreprise de détenir plus de 20 pour cent d'une banque à charte. Si l'ensemble de ces facteurs assure un système financier ordonné pour le Canada qui est très rentable pour les investisseurs bancaires, les banques se retrouvent maintenant à accumuler un capital substantiel sans moyens efficaces de l'utiliser pour augmenter leur chiffre d'affaire au Canada.

Les États-Unis ressemblent à un marché alléchant. [...] Mais [aux ÉU, les succursales des banques canadiennes] sous performant systématiquement relativement à leurs opérations au Canada. [...] Cas unique, la Banque de Nouvelle-Écosse a regardé à l'extérieur des États-Unis pour sa croissance et son expansion, principalement en Amérique latine et en Chine. [...] ... Cette stratégie ... a généralement été plus fructueuse que les efforts de ses concurrents aux États-Unis. L'inconvénient de l'approche de la Banque de la Nouvelle-Écosse ... est que ces marchés prennent généralement beaucoup plus de temps pour se développer et n'offrent pas les opportunités de rachats importants qui sont facilement disponibles aux États-Unis. ([U.S. Entices Big Banks in Canada](#), New York Times, 27/12/10, ma traduction)

En témoignent les pertes de la Banque de la Nouvelle-Écosse dans la tourmente argentine d'il y a dix ans (Bloomberg, [Argentina Says Bank of Nova Scotia Drops \\$600 Million Claim in Lawsuit](#), 26/07/11). Historiquement, ce n'est pas la première fois que les grandes banques canadiennes tentent de damer le pion aux banques étasuniennes... ultimement sans trop de succès :

« Deux guerres mondiales et la profonde récession des années trente eurent raison [de la première vague d'internationalisation bancaire, effectuée à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle]. C'est incontestablement vrai dans le cas des banques allemandes et japonaises, qui ont tout perdu dans la défaite. C'est aussi vrai, pour d'autres raisons, dans le cas des banques américaines, plus tardivement internationalisées et plus durement frappées par la crise des années trente. Mais ce n'est pas vrai des banques britanniques, françaises et canadiennes en particulier. Ces dernières ont maintenu de fortes positions internationales. Au milieu des années cinquante, les banques canadiennes à elles seules comptaient plus de bureaux et succursales à l'étranger que les banques américaines. [...] Il serait plus juste de dire que les années soixante ont vu le retour en force des banques américaines sur la scène internationale... » (François Moreau, [Le développement international des banques canadiennes](#), Éditions Albert St-Martin, 1985, page 25) [et que l'ère néolibérale au moins jusqu'à la crise de 2007-2009 a vu un net recul de la force internationale tant de la bourgeoisie canadienne que de ses banques, NDLR].

On pourrait facilement conclure que les grandes banques canadiennes, en plus d'être le centre névralgique de l'économie canadienne en sont aussi le centre effectif de direction politique. D'autant plus qu'elles semblaient s'être affranchies de la tutelle de la Banque du Canada du moins en ce qui a trait au processus de création monétaire :

« Jusqu'[en 1992], les banques à charte devaient détenir des réserves auprès de la Banque du Canada. Les réserves étaient destinées à servir de protection contre l'insolvabilité et à permettre à la banque centrale d'influencer l'offre de monnaie en ajustant les niveaux de réserve. Les banques s'étaient plaintes pendant des années que les réserves constituaient une injuste "taxe" qui les plaçait dans une position concurrentielle désavantageuse par rapport à autres institutions financières. Les réserves de la Banque ont été discrètement éliminées sur deux ans à compter de 1992. » (Murray Cooke, [Banking on Mergers](#), Centre for Social Justice, 2005, ma traduction)

En 2006, le gouvernement Conservateur leur avait permis de faire des prêts hypothécaires sur 40 ans sans mise de fond... ce sur quoi il dut revenir lors de la crise. Ce n'était pas encore les *subprimes* à l'origine de la crise aux ÉU mais ça s'en rapprochait. On se rappelle aussi que certaines banques (et la Caisse de dépôt et de placement) se sont laissées tenter par le papier commercial (financement à court terme des opérations commerciales) et autres produits dérivés adossés sur de la pacotille et s'y sont brûlées les doigts.

C'est oublier l'épisode dramatique, et à première vue étonnant, du refus net, en décembre 1998, du gouvernement fédéral de permettre à quatre des cinq grandes banques de consentir à deux fusions entre elles annoncées avec fanfare le printemps précédent (Radio-Canada, [CIBC et TD veulent unir leurs forces](#), 17/04/98) :

« Les fusions ont suscité une vive opposition de toutes parts tel Peter Godsoe, président de la Banque de Nouvelle-Écosse, de nombreuses institutions financières non-bancaires (y compris les entreprises

d'assurance vie), la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, le Conseil du commerce de détail au Canada, le Conseil des Canadiens [...] Dans une certaine mesure la position des banques a été affaiblie par le manque de soutien de leurs alliés naturels [...]. Une enquête menée par la Conference Board du Canada (1998) suggère que les entreprises canadiennes n'étaient pas en faveur des fusions bancaires. L'Association des banquiers canadiens et le Business Concile on National Issues ont été affaiblis par la scission dans leurs rangs. » (Murray Cooke, [Banking on Mergers](#), Centre for Social Justice, 2005, ma traduction)

À l'opposition populaire, qui craignait pertes d'emplois et fermetures de succursales, ou plutôt une accélération de ce processus déjà en cours, s'ajoutaient celle des PME constamment dépendantes de financement bancaire et sans alternatives de recours à la compétition d'inexistantes petites banques locales ou régionales et encore moins à la titrisation et celle des grandes institutions financières non concernées par ces deux fusions. Était aussi en jeu la possibilité du gouvernement fédéral de n'être plus en mesure de réguler de gigantesques institutions ni non plus de les secourir en cas de sérieux pépins d'autant plus qu'elles auraient pu se doter d'opérations aux ÉU plus importantes que celles au Canada comme l'a fait Nortel... avec le succès que l'on sait. Finalement, l'intérêt général de la bourgeoisie, incarné dans son État, a prévalu sur son secteur de loin le plus important tant en termes d'accumulation que de contrôle stratégique des flux d'épargnes et d'investissements.

Tel est la clef du mystère de la relative solidité du secteur bancaire canadien : un oligopole très protégé de rivaux plus puissants mais en retour politiquement plus encadré à cause de sa force relative à l'interne à la fois vis-à-vis un secteur manufacturier autochtone faible et la nécessité de gigantesques financements pour le développement des ressources naturelles, car la banque canadienne finance aussi les filiales étrangères.

Cette force se perçoit dans la part du secteur financier canadien dans les investissements directs canadiens à l'étranger (IDÉ). Le ratio IDÉ (Finances + Assurances) / IDÉ total égale 62% en moyenne de 2006 à 2010 [177 G (milliards) \$ / 287 G\$] (Statistique Canada, [Investissements directs canadiens à l'étranger par industrie, annuel](#)) lequel ratio — étonnant hasard statistique — est égal à peu près, et pour des montants absolus très semblables, à celui des investissements directs étrangers au Canada du secteur de l'énergie et des mines pour la même période soit 58% [175 G\$ / 300 G\$] (Statistique Canada, [Investissement direct étranger au Canada par industrie, annuel](#)). Au lieu d'investir pour le développement de l'économie canadienne — disons pour l'efficacité énergétique, les énergies vertes et le transport public — les grandes institutions financières canadiennes sortent nos épargnes du pays pendant que les bourgeoisies étasunienne, européenne, japonaise, chinoise et brésilienne (et canadiennes) investissent dans les sables bitumineux, dans le gaz de schiste et les mines de plus en plus à ciel ouvert.

Étant donné la compétition entre bourgeoisies nationales, on voit l'avantage d'une politique de dollar surévalué par rapport au dollar étasunien pour à la fois amoindrir, en termes de dollars canadiens, les coûts d'acquisition d'actifs financiers étrangers et de renchérir pour le capital étranger celui des actifs canadiens liés à l'exploitation des ressources naturelles. On ne peut que constater l'impact négatif pour les exportations de produits manufacturés de l'Ontario et du Québec, en sachant que plus ou moins la moitié de la production manufacturière canadienne est exporté surtout aux ÉU, sans qu'il n'y ait de conséquences négatives pour la production de pétrole pour laquelle la part des coûts salariaux est dérisoire. Le Big Mac index de The Economist ([The Big Mac index](#)) dénotait en juillet dernier une surévaluation d'un peu moins de 25% du dollar canadien par rapport au dollar étasunien que ce soit en termes de parité du pouvoir d'achat ou du marché monétaire. Depuis l'an 2000, quand s'amorça la montée du dollar canadien, jusqu'en 2009, la part des exportations manufacturières par rapport à leur totalité a baissé de 55% à 45% (Adrienne Warren, [Canadian Manufacturers Staying closer to home](#), Global View, Scotiabank Group, 15/07/11)

Le sursaut de la crise menace une économie fragile, Québec compris

Bon an, mal an, depuis au moins 1995, plus ou moins 45% de l'actif des banques canadiennes est constitué de prêts hypothécaires pour l'habitation et de prêts personnels (Banque du Canada, [Bulletin hebdomadaire de statistiques financières](#), divers numéros). Par contre, les prêts « *pour des fins commerciales* » sont passés à un peu moins du quart à 15% témoignant du recours croissant à la titrisation par les entreprises. (La balance est constituée en majorité de titres gouvernementaux et, en minorité, de titres d'entreprises provenant tant des marchés primaires que secondaires.) On a vu le haut taux d'endettement des ménages et la croissance des cas d'insolvabilité, ce qui a valu une « [\[m\]ise en garde du FMI contre les risques d'une bulle immobilière au Canada](#) » (Agence France presse, Le Devoir, 1/11/11).

Les banques canadiennes ont cependant rattrapé les entreprises non financières au tournant — elles restent leurs dépositaires et financeurs de leurs trésoreries — en devenant les intermédiaires obligés, à grands coups de très lucratives commissions, entre ces dernières et les acheteurs de titres, un ensemble hétéroclite de fonds de pension, fonds communs de placement, fonds privés, etc.. En surcroît, les banques se posent comme contreparties incontournables de produits dérivés assurantiels et spéculatifs basés sur la volatilité de ces titres, qui devaient pourtant les marginaliser, encore une fois à coups d'avantageuses commissions. Comble de la profitabilité, aucun passif reflétant le risque de ces opérations complexes ne paraît au bilan malgré la possibilité de débours notionnels faramineux (des engagements à payer plus tard si un événement se produit ou ne se produit pas contre une commission maintenant en proportion du risque) qui peuvent devenir très réels — rappelons-nous le papier commercial adossé sur pas grand-chose — à la moindre crise sérieuse (François Desjardins, [PCAA: un cauchemar logistique prend fin](#), Le Devoir, 24/09/09).

Déjà les institutions financières non bancaires ont été mises en difficulté par la politique monétaire anti crise et la stagnation boursière :

« *Les dégâts se multiplient dans le secteur de l'assurance: la société Manuvie, plus gros joueur au Canada, a enregistré une perte de 1,3 milliard au troisième trimestre, dont plus des deux tiers sont le résultat direct de la faiblesse des Bourses et des taux d'intérêt très bas sur le marché obligataire. Ce lourd manque à gagner, qui suit celui de Sun Life annoncé la veille et la forte baisse de profit chez l'Industrielle-Alliance, survient dans un contexte où les assureurs cherchent par tous les moyens de compenser le glissement des marchés.* » (François Desjardins, [Assurances - Au tour de Manuvie d'annoncer une perte importante](#), Le Devoir, 4/11/11)

« *La Caisse de dépôt et placement pourrait subir les contrecoups de la crise financière qui secoue l'Europe, prévient le président de l'institution, Michael Sabia.* » (Presse canadienne, [Michael Sabia appréhende les conséquences d'une récession mondiale sur le Québec et la Caisse de dépôt](#), Le Devoir, 6/10/11)

Les conditions de la relative bonne performance de l'économie canadienne lors de la première phase 2007-2009 de la crise risquent de ne pas se renouveler. L'austérité budgétaire barre le chemin à de nouveaux grands travaux d'infrastructures. Rapidement, la Chine et autres économies émergentes avaient arrêté la débâcle par des injections massives de fonds et relancé la demande mondiale de matières premières. Parmi les pays dit développés, l'Australie en avait été la grande bénéficiaire mais aussi le Canada, en réalité seulement l'Ouest du pays. Le niveau du taux de chômage des provinces de l'Ouest, principalement celles des Prairies, est nettement inférieur aux autres provinces. Les plus récentes variations montrent une décroissance de ce taux à l'ouest, et pour Terre-Neuve devenue province pétrolière, contre une croissance ailleurs (sauf la petite IPÉ) :

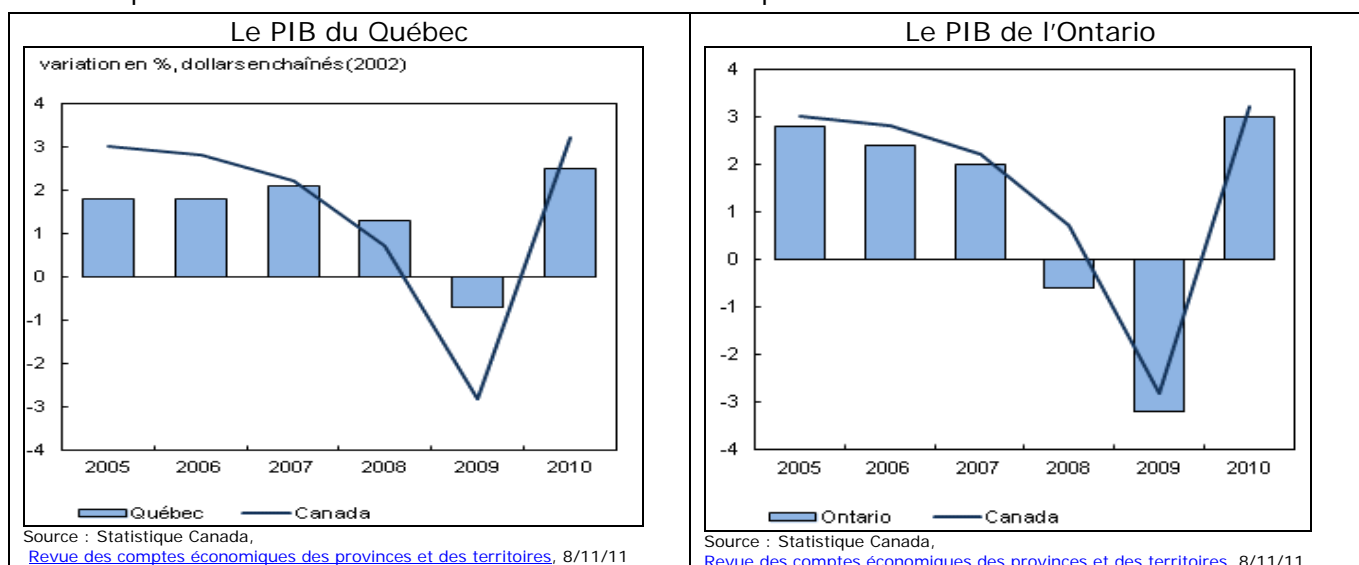
Taux de chômage par province, octobre 2011 et (septembre entre parenthèses)

Terre-Neuve-et-Labrador 12,9 (13,5)	Ontario 8,1 (7,6)
Île-du-Prince-Édouard 11,2 (11,4)	Manitoba 5,2 (5,5)
Nouvelle-Écosse 8,6 (8,4)	Saskatchewan 4,1 (4,6)
Nouveau-Brunswick 9,4 (8,9)	Alberta 5,1 (5,4)
Québec 7,7 (7,3)	Colombie-Britannique 6,6 (6,7)

Cette différence notoire marque la restructuration de l'économie canadienne sur la base des ressources naturelles, ce dont il a été question plus haut :

« Les économies axées sur les ressources représentent une part plus importante du revenu national. La taille des économies axées sur les ressources de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté par rapport à celle des économies du centre du Canada au cours de la dernière décennie. En 2000, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador mises ensemble représentaient 18 % du revenu intérieur, et l'Ontario et le Québec combinés, 62 %. En 2010, la part des économies axées sur les ressources est passée à 22 %, tandis que celle de l'Ontario et du Québec combinés a diminué, pour s'établir à 57 %. » ([Revue des comptes économiques des provinces et des territoires, Estimations 2010](#), Statistique Canada, 8/11/11)

L'astuce des commentateurs québécois jovialistes est de comparer le Québec non pas à l'Ouest canadien mais seulement à l'Ontario, la plus durement touchée parce que s'y concentrent les institutions financières et le secteur de l'automobile, tous deux durement frappés par la crise, et que les crises de la foresterie et du textile/vêtement, deux secteurs relativement plus présents au Québec, avaient commencé bien avant la crise de 2007-2009. De ce fait, la croissance ontarienne a été supérieure à celle du Québec avant la crise... et après :



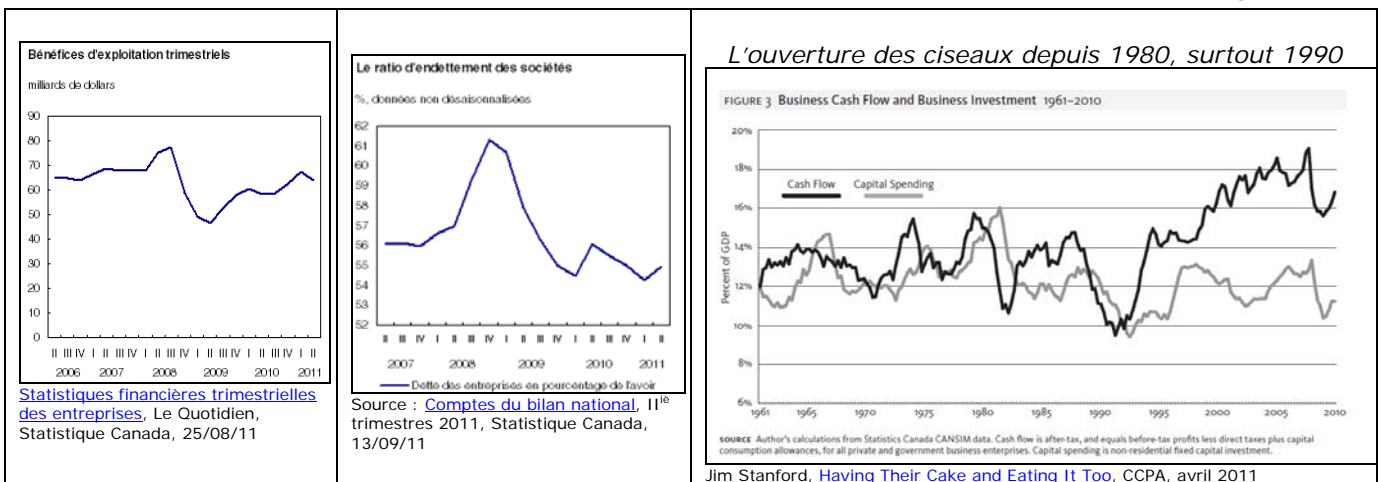
Avec le parti Conservateur qui vient de conquérir un pouvoir majoritaire jusqu'en 2015 ou 2016 sans l'apport du Québec, ce que renforcera une redistribution des circonscriptions électorales le marginalisant davantage mais conforme au principe démocratique basique du *une personne = un vote*, il ne faudra pas compter sur le coup de pouce fédéral. Il est vrai que les égards fédéraux se concentrent surtout dans le secteur militaire, infernal apport faustien :

« ...on est en droit de se demander pourquoi avoir divisé les 33 milliards de contrats entre deux chantiers et non trois. [...] En fait, l'ampleur de ce contrat est telle [que le chantier naval Irving d'Halifax devra] importer de la main-d'œuvre des provinces voisines alors qu'à quelques centaines de kilomètres de là, à Lévis, les 1200 travailleurs de la Davie sont au chômage... [...] en 2008, Ottawa avait partagé un milliard en contrats de rénovation des frégates de la défense nationale entre les deux mêmes gagnants d'aujourd'hui, Halifax et Vancouver. [...] Après le sauvetage milliardaire de l'industrie de l'auto ontarienne, l'appui inconditionnel et gênant aux projets pétroliers de l'Ouest, le soutien milliardaire à la construction d'une ligne de transport d'électricité dans les Maritimes et le refus de s'engager à ce que le Québec profite des retombées de la fabrication des futurs avions et hélicoptères de la défense, cette dernière décision fédérale vient confirmer l'impression que pour Ottawa, les affaires sont pour le Canada et la péréquation pour le Québec. » (Jean-Robert Sansfaçon, [Construction navale - What a nice day!](#), éditorial, Le Devoir, 21/10/11)

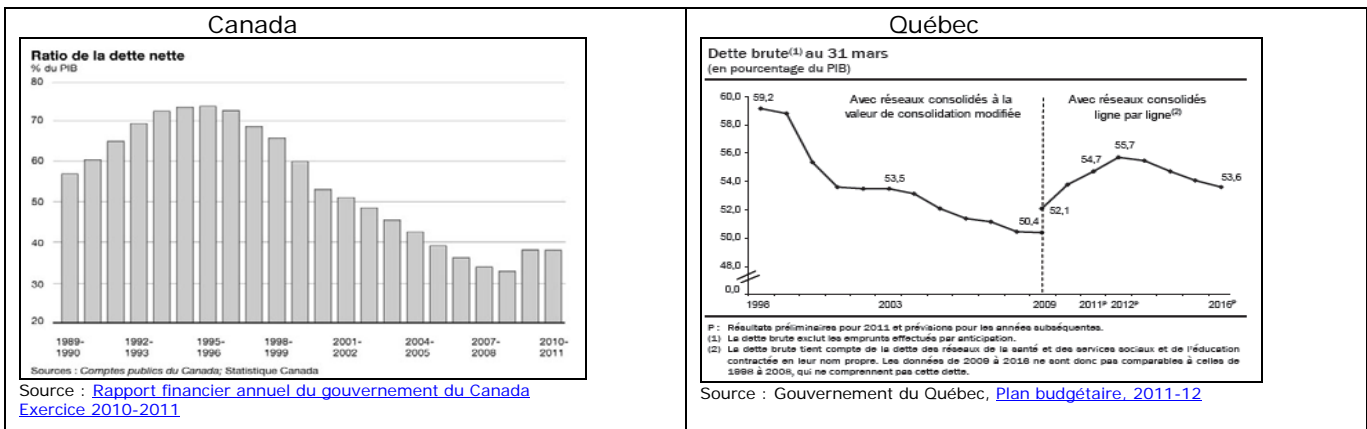
Une masse de profits liquides en attente d'être mobilisée

La crise qui vient n'a rien à voir avec une carence de liquidités qu'aurait causé une chute des profits, en un mot une crise de solvabilité. La rentabilité retrouvée des banques tire le char d'une rentabilité générale en hausse, laquelle n'a pas cependant rejointe celle d'avant la crise. Le ratio profits (profits d'entreprise + intérêts aux particuliers) / salaires, de 21-22% avant la crise de 1975-76, était passé à plus de 25% durant l'ère néolibérale, sauf durant la sévère crise du début des années 90. Après avoir chuté de 2008 à 2009, il est remonté à 24% en 2010 (Statistique Canada, Produit intérieur brut en termes de revenus, [2010](#) et [1961-2007](#)).

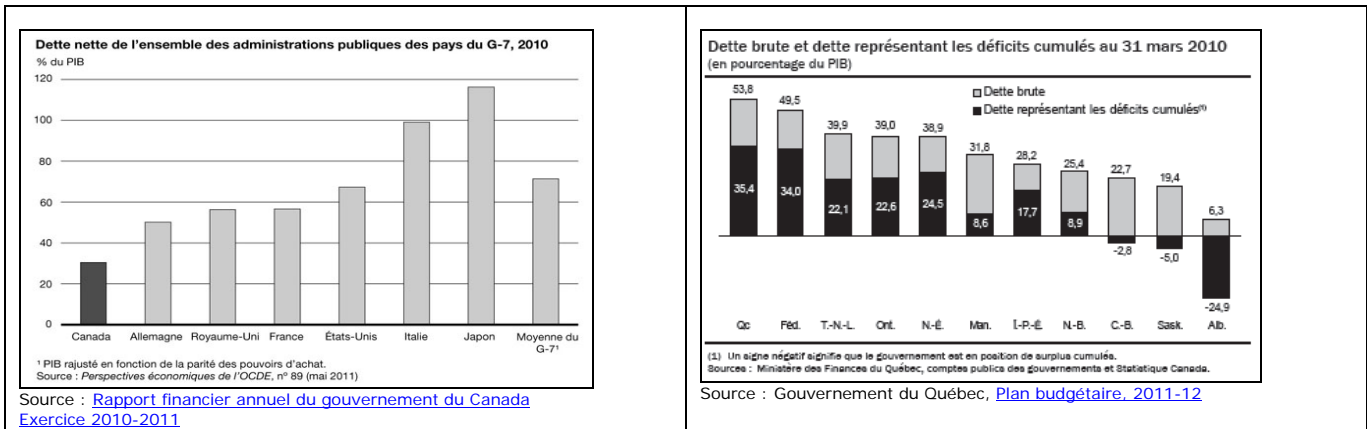
Les liquidités découlant de cette remontée, malgré une réduction de la dette des entreprises non financières, ne trouvent pas plus le chemin des investissements, du moins sur le territoire canadien, qu'elles ne l'ont fait durant toute l'ère néolibérale commencée vers 1980. Quand elles ne se retrouvent pas en très profitable investissement hors Canada, elles alimentent quelque bulle spéculative : hier celles des bourses et de l'immobilier jusqu'à ce qu'elles crèvent, aujourd'hui celles des ressources naturelles et des aliments de base peu importe les conséquences tragiques.



Si le capital ne canalise pas ses épargnes vers l'investissement, et encore moins vers celui socialement utile, l'État le fait-il soit sous la forme pro capital de l'augmentation de la dette publique soit celle anti capital de l'augmentation des impôts des revenus du capital ou du capital lui-même ? Pour sauver le capitalisme de la crise, en particulier les banques qui en sont la clef de voûte, l'État n'a pas hésité à hausser promptement son endettement, sans compter un soutien hors budget encore plus considérable tel que noté plus haut, tant de la part du gouvernement fédéral que de celui du Québec, mais avec moins de conséquence pour le premier :



Il est à noter que la dette publique canadienne, tous gouvernements confondus, reste de loin la moins lourde parmi les économies du G-7 même si celle du Québec est la plus importante parmi les provinces canadiennes... mais avec des programmes sociaux supérieurs :



Il faut se souvenir que si la dette publique est le placement le moins risqué que puisse faire le capital bancaire, qu'il lui est nécessaire comme fonds de liquidité et surtout qu'il est sa bouée de sauvetage en temps de crise, il ne profite en rien aux contribuables. L'écrasante majorité des fonds empruntés ne va pas aux dépenses de programme mais, par effet boule de neige au remboursement des intérêts sur l'ancienne dette et ainsi de suite :

« Les frais d'emprunt et l'effet de l'intérêt composé ont des répercussions considérables sur les déficits annuels du Canada. Depuis la Confédération jusqu'en 1991-1992, l'administration fédérale a cumulé une dette nette de 423 milliards de dollars, dont 37 milliards de dollars représentent le manque à gagner pour couvrir le coût des programmes gouvernementaux mis en œuvre pendant toute cette période. Le reste, 386 milliards de dollars, représente le montant que le gouvernement a emprunté pour couvrir le service de la dette créée par les manques à gagner des années précédentes ». ([Rapport du Vérificateur général du Canada](#), 1993, point 5.41)

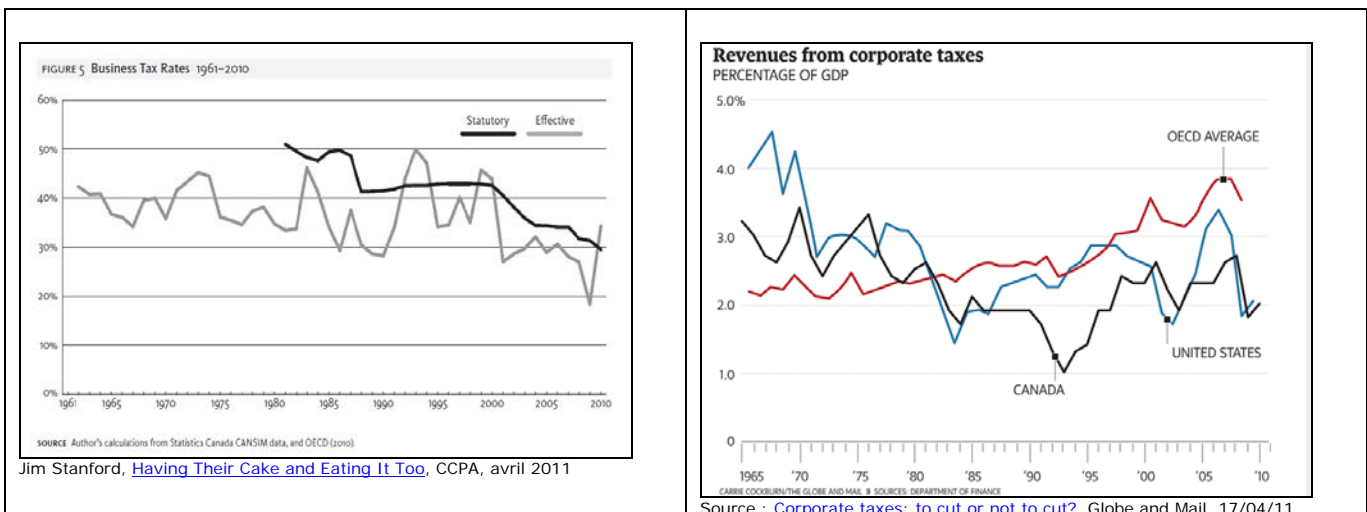
Il n'y a pas de mystère d'une performance supérieure du capitalisme canadien pas plus que ce ne l'est pour ses banques. L'endettement public relativement léger résulte d'une offensive brutale des gouvernements fédéral et provinciaux, en termes de coupures, dans une conjoncture mondiale à la hausse dans les années 1990, similaire à celles en Suède, en Finlande et en Irlande au même moment (Voir le tableau *Closing the gap* dans l'article [Sharing the pain](#), The Economist, 6/03/10). De la même manière que le Canada a rallié l'ALÉNA, ces pays ont rallié l'Union européenne, deux accords de libre-échange (doublé d'une monnaie commune pour une partie des pays participants à la seconde). La chute des dépenses publiques y fut draconienne pour les mêmes raisons de grève des investissements et de fuite des capitaux en résultant. Ces pays sont des pays impérialistes subordonnés à plus puissants et plus peuplés qu'eux dans leur zone respective de libre-échange dont ils sont devenus membres parce qu'ils étaient menacés d'isolement. Cette adhésion les rend très sensibles aux *libres* mouvements de capitaux d'une poignée de transnationales étrangères et autochtones qui dépendent peu de leur marché national respectif pour leurs ventes. Bien sûr, ces libres capitaux peuvent aussi les récompenser, du moins dans une conjoncture à la hausse, si on leur obéit de sorte que les coûts de production deviennent compétitifs.

Notons que l'adhésion à la monnaie commune, comme l'ont fait l'Irlande et la Finlande, si elle contraint à un ajustement drastique à froid des politiques fiscale et monétaire, rassure davantage les investisseurs en écartant le danger d'une soudaine remontée du taux de change national comme cela est arrivé au Canada au début des années 2000 avec les conséquences signalées plus haut sur le *Canada central* manufacturier. Par contre, au niveau de la fédération canadienne, c'est le contraire qui est vrai. La politique monétaire de la Banque du Canada tient d'abord compte de l'intérêt de l'axe Toronto-Calgary. Si la politique actuelle de très bas taux d'intérêt rallie tout le monde, il n'en fut pas toujours ainsi avant la crise de 2007-2009 où le biais en faveur d'un dollar élevé, expliqué plus haut, se combinait avec celui d'un taux d'intérêt :

« Rappelons que depuis un an, la Banque du Canada a décrété sept hausses successives de son taux cible, qui était alors de 2,5 %. Elle appuyait sa décision sur la menace d'augmentation des prix et des

salaires découlant de la montée des prix du pétrole et d'une performance d'ensemble de l'économie proche du plein potentiel de production. Cette crainte était d'autant plus justifiée que le marché immobilier montrait des signes de surchauffe dans plusieurs régions du pays, surtout dans l'Ouest, et que les prix des ressources continuaient d'afficher des niveaux records sous la pression constante de la demande mondiale. En contrepartie, la valeur du dollar canadien contribuait à ralentir les exportations de biens et à faire disparaître des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur manufacturier de l'Ontario et du Québec, réduisant d'autant ce risque d'une flambée inflationniste généralisée à toute l'économie. » (Jean-Robert Sansfaçon, [Une pause bienvenue](#), éditorial, Le Devoir, 7/09/06)

Le dogmatisme néolibéral et la liberté de la circulation du capital-argent, obligeant à la compétitivité fiscale, ferme l'avenue de la hausse des taxes et impôts, particulièrement celle des impôts sur le revenu. La fiscalité canadienne, dans le cadre de l'ALÉNA, doit se calquer sur celle des États-Unis. Et la tendance vers plus de libre-échange est loin d'être morte. Si les nouveaux rapports mondiaux entre les puissances du vieil impérialisme et celles émergentes bloquent les négociations au sein de l'OMC, se trament des accords régionaux de libre-échange tant entre l'Union européenne et le Canada (Éric Desrosiers, [Libre-échange Canada-Union européenne - Les négociations progressent, mais demeurent ardues](#), Le Devoir, 22/10/11) qu'entre les pays de l'Asie du Pacifique voulant isoler la Chine (La Presse, [Le Canada intéressé à joindre le Partenariat trans-Pacifique](#), 12/11/11) lesquels accords menacent d'une part les services publics et d'autre part la souveraineté alimentaire :



La spécificité linguistique et souverainiste québécoise, un facteur supplémentaire de coût dans un grand marché anglophone, oblige à encore plus de générosité forcée :

« Le Grand Montréal offre les coûts d'exploitation les plus concurrentiels des principales régions industrialisées du monde, selon l'étude "Choix concurrentiels" de la firme KPMG. [...] ... la performance supérieure de la région montréalaise au niveau des coûts dans les secteurs de haute technologie s'explique notamment par les incitatifs fiscaux à la recherche et au développement octroyés par les gouvernements du Québec et du Canada. » ([Montréal: les coûts d'exploitation les plus concurrentiels](#), La Presse, 1/04/10)

Cette fiscalité vers le bas ouvre la porte à la perversion :

« Il a fallu des années de révélations dans les médias avant que les élites québécoises admettent que la fraude était chose courante dans la construction. Or, ce phénomène existe aussi dans d'autres secteurs. On pense spontanément aux paradis fiscaux qui privent les gouvernements de milliards chaque année, ou encore aux tactiques de "comptabilité créatrice" qui ne semblent pourtant pas émouvoir les associations d'entreprises. Un exemple de fraude commise en toute impunité par des milliers de sociétés est le recours abusif au Programme (fédéral) de la recherche scientifique et du développement expérimental. » (Jean-Robert Sansfaçon, [Recherche et développement - Tenter le diable](#), éditorial, Le Devoir, 17/10/11)

Entre 2004 et 2009, les six plus grandes banques canadiennes admettent dans leurs bilans avoir transféré dans les paradis fiscaux pour dix milliards \$:

« Nous le répétons : ces renseignements économiques sont extraits des états financiers même des banques et plus particulièrement de la note concernant les impôts sur le bénéfice. Ici, on parle d'impôts sur le revenu seulement, et non des revenus bruts globaux, évacués par les banques canadiennes dans les paradis fiscaux où elles comptent de nombreuses filiales ou sociétés affiliées. De plus, il s'agit des seuls impôts détournés par les banques elles-mêmes dans les paradis fiscaux et omet les milliards de dollars en revenus et en impôts que les banques canadiennes font détourner, moyennant commissions, aux riches clients individuels et corporatifs... » (Léo-Paul et Martine Lauzon, [Les banques canadiennes en temps de crise](#), Chaire socio-économique, mai 2010)

« ...la Banque CIBC, dans son dernier rapport annuel, se félicitait d'avoir pu économiser plus de 820 millions de dollars en impôts grâce à ses filiales au sein des paradis fiscaux (La presse canadienne, Le MEDAC s'en prend aux filiales des banques dans les paradis fiscaux, Le Devoir, 26 /11/10). [...] Le 5 janvier 2010, le ministre canadien du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, déclarait que les Canadiens avaient investi dans les paradis fiscaux des sommes totalisant 146 milliards de dollars en 2009, une augmentation substantielle par rapport aux 88 milliards de dollars en 2003 (Brigitte Alepin, La crise fiscale s'en vient, Montréal, VLB éditeur, 160 p., 2011). En 2000, selon la vérificatrice générale du Canada, 1,5 milliard de dollars ont ainsi échappé au fisc grâce à la seule entente d'amnistie fiscale avec la Barbade (Reportage de l'émission Enjeux diffusée à Radio-Canada en 2004). » (Collectif d'auteurs, [Paradis fiscaux : Quel parti politique mettra fin au scandale ?](#), L'Aut'Journal, 8/04/11)

La situation fiscale est devenu à ce point moralement intenable et politiquement dangereuse pour la bourgeoisie que même le dernier sommet du G-20, si empêtré qu'il était dans la gestion de la crise européenne, a quand même dû faire semblant de s'émouvoir à propos de paradis fiscaux (Tribune de Genève, [G20: les paradis fiscaux "mis au ban de la communauté internationale"](#), 17/11/11). Est-ce sérieux ?

Le G20 peut-il publier une liste exhaustive des paradis fiscaux ? La réponse est simple : non. Difficile d'imaginer les paradis fiscaux qui siègent au G20 se tirer une balle dans le pied.

Les paradis fiscaux prennent-ils peur ? Certains paradis fiscaux s'inquiètent. Pas la City de Londres évidemment, ni les États américains du Delaware, du Wyoming ou du Nevada – exclus d'office des listes officielles de paradis fiscaux. Les autres se découvrent vulnérables.

Qu'est-ce qui a changé pour les banques ? Pas complètement épargnées par l'affichage du G20 contre les paradis fiscaux, les banques n'en subissent pour l'heure que de timides répercussions.

(Rapport du CCFD-Terre Solidaire, [Paradis fiscaux : Bilan du G20 en 12 questions](#), avril 2010)

Les deux hommes les plus riches du monde s'émeuvent au point d'aller au devant des coups des secteurs les plus réactionnaires de leur propre classe. Warren Buffett propose que les milliardaires soient imposés au même taux que leurs secrétaires (Robert J. Samuelson, [The Buffett tax](#), Washington Post, 1/11/11). Bill Gates se prononce pour la taxe Robin des bois (Larry Elliott, [G20: Bill Gates adds his weight to calls for Robin Hood tax](#), The Guardian, 3/11/11). Avec leurs propositions respectives d'impôt sur le revenu à taux effectif unique pour les riches et super riches et leur moralisation de la spéculation par une taxe minimaliste, le torchon de la querelle est jeté dans le camp de la timide gauche. C'est le principal but recherché. Le décevant Obama — déception provenant de l'aveuglement volontaire de la majorité de la gauche faut-il le dire — taraudé par le changement d'air d'*Occupy Wall Street*, lequel durera quoique il arrive au camping sur Wall Street, et par sa réélection pourrait certainement aller dans cette direction. À voir. Alors le Canada et le Québec suivront tôt ou tard quelque soit les partis au pouvoir.

Ou ce sera les banques ou ça sera le peuple

De cette analyse se dégage la synthèse suivante :

1. Le système financier canadien est très vulnérable à une seconde phase de la crise commencée en 2007. Déjà le secteur non bancaire est en manque de profit. Quant aux banques, elles dépendent en très grande partie du crédit aux consommateurs, particulièrement hypothécaire. Non seulement ceux-ci sont-ils très endettés et épargnent peu mais le taux de délinquance est en augmentation malgré des taux d'intérêt très bas. Et qu'en est-il des garantis sur produits dérivés qui, finalement, n'ont jamais fait l'objet d'une réglementation plus serrée ?
2. Advenant un surgissement de la crise, comme partout ailleurs dans le monde, les banques crieront pour être sauvées à peu de frais en invoquant, à juste titre, l'effondrement économique qu'entraînerait leur débâcle et tout en se précipitant sur l'achat de la dette publique comme seul actif rentable à leur disposition. De nouveau on verra à l'œuvre les pompiers pyromanes comme on le voit actuellement dans la crise de la zone euro (Marc Bonhomme, [Le vampire financier, sauvé par ses victimes, en redemande](#), Hussonet, 5/11/11) et comme on l'a vu lors de la crise de 2007-2009 (Marc Bonhomme, [La comparaison avec la crise de 1929-1933 est pertinente](#), Hussonet, 24/10/08).
3. Le gouvernement canadien dispose sans doute de la marge de manœuvre nécessaire pour sauver les banques d'autant plus que la *planche à billets* de la Banque du Canada pourrait être mise à contribution. Toutefois, comme ce fut le cas lors de la phase 2007-2009 et comme ce l'est en ce moment en Europe, la facture de ce sauvetage sera refilée au peuple canadien par de drastiques mesures d'austérité, d'autant plus que l'accord décennal entre le fédéral et les provinces pour le financement de la part fédéral des programmes de santé, sociaux et d'éducation est prochainement à renouveler.
4. Les conglomérats bancaires et de l'assurance ne sont plus en mesure d'accumuler du capital dans la relative étroite zone monétaire canadienne sauf à se manger les uns les autres. Ils investissent massivement sur le très compétitif et fragile marché étasunien et dans de risqués marchés de pays dépendants et émergents aux dépend de leurs peuples.
5. La puissance économique et stratégique de la banque canadienne lui vient d'un marché protégé politiquement contre des rivaux plus puissants que lui, ce qui en retour lui vaut un assujettissement à son État protecteur qui n'a rien de formel. Malgré l'adaptation à la déréglementation néolibérale, cet État lui a évité les pires dérives, ce qui lui a valu sa bonne réputation mondiale actuelle.
6. Le changement structurel — sera-t-il durable ? — de l'économie canadienne se fait au détriment de la production manufacturière et de services exportables (ex. logiciels, centres d'appel) donc de l'Ontario et du Québec, ce qui se répercute sur les politiques de taux de change et de taux d'intérêt de la Banque du Canada et vice-versa. À ce cercle vicieux s'ajoute le biais de la bourgeoisie, en particulier des banques, pour un dollar canadien fort.
7. Tant l'idéologie néolibérale que la réalité implacable de la concurrence sur le marché mondial et la libre circulation des capitaux imposée par les accords de libre-échange bloquent la possibilité de toute réforme fiscale conséquente.

Beau temps, mauvais temps, toutes les voies sont bouchées. La société a besoin d'un électrochoc. C'est le sens profond du mouvement des *Indignados-as* et d'*Occupy Wall Street*. Certes, leur inexpérience, leur hétéroclisme, leur spontanéisme, leur vouloir-vivre-demain-tout de suite, tout en étant le reflet de la réalité des 99%, empêche pour l'instant toute démarche stratégique et programmatique et peut-être même toute organisation pérenne. Mais en pointant du doigt le 1% au cœur duquel ils voient les banques et leurs chevaliers servants politiciens, en allant symboliquement camper dans la durée au cœur des places fortes financières, ils disent à la face du monde qu'il faut s'occuper de l'éléphant dans la pièce. Peu importe si les forces répressives au service des rois de la finance arrivent à les chasser, ils auront changé le fond de l'air. Aux forces politiques et sociales de gauche de prendre la relève. Au Québec, Québec solidaire est au premier

rang. Justement, à son prochain congrès de décembre, la question de la nationalisation des banques et celle connexe de la réforme des régimes de pension sont sur la table.

L'économiste Éric Pineault, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), lors de la session « [Socialisation du secteur bancaire et financier](#) » au camp de formation de Québec solidaire du début septembre 2011 affirmait d'entrée de jeu, en conformité avec le titre de la session, que la nationalisation des banques « *c'est effectivement la position qu'il faut avoir...* » Comme l'expliquait le formateur, à travers les divers fonds de pension privés, compagnies d'assurances, fonds dit de *solidarité* et Caisse de dépôt..., l'actionnariat des banques est de facto socialisé à plus de 50%. Ne reste plus qu'à légaliser la situation, « *finir la job* » comme disait le formateur en conclusion. Comme il n'est pas question de se racheter soi-même, on en conclut à l'expropriation sans compensation. Il serait d'ailleurs contradictoire pour le peuple, à travers son gouvernement, de racheter non seulement ses propres épargnes transformées en investissements dans les banques mais aussi le contrôle de ses propres dépôts y compris sous forme de profits provenant de l'exploitation de sa force de travail.

Remarquons, cependant, qu'ainsi dit, cet argument est récupérable par la droite à la manière de Claude Piché, commentateur économique retraité de La Presse : comme « *on* » est déjà propriétaire des banques, inutile de les nationaliser, ce serait s'exproprier nous-mêmes. Bien sûr, c'est là confondre, à un premier niveau, contrôle effectif et démocratique, d'une part, et acheteurs consommateurs de police d'assurances ou passive délégation de pouvoir souvent partielle, d'autre part. Plus fondamentalement, c'est ignorer que dans le cadre du système toutes ces institutions qui gèrent les placements populaires doivent obligatoirement se conformer aux critères de la rentabilité capitaliste ou périr. Qui ne se souvient pas des pertes faramineuses de la Caisse de dépôt et de placement pourtant formellement sous contrôle gouvernemental. Elle s'était à ce point embourbée dans les produits dérivés que, sous la direction du banquier Rousseau, elle a davantage perdu, en termes relatifs, que les institutions financières privées (Gérard Bérubé, [Et les 23 milliards?](#), Le Devoir, 21/05/09). Pense-t-on que sous la direction de l'ex PDG de Bell Canada les critères aient changé ? On dit que l'argent n'a pas d'odeur... ni de langue nationale (Bernard Descôteaux, [Langue française — Le glissement](#), éditorial, Le Devoir, 16/11/11)

Il n'en reste pas moins que cette propriété *populaire* représente une difficulté. Qu'arrivera-t-il aux pensions et aux polices d'assurances populaires si on met en faillite les institutions financières qui en ont la gestion ? C'est là toute la contradiction d'avoir recours à des fonds capitalisés, qu'il faut rentabiliser selon les règles du système, pour combler des besoins sociaux fondamentaux. En mettant au point ce stratagème, avouons que la bourgeoisie a été géniale pour paralyser politiquement le prolétariat. Voici ce pauvre prolétaire, surtout en Amérique du Nord, attaché à ses exploiters non seulement par l'aliénation de la consommation de masse, de la société-spectacle et de la propriété spéculative de son bungalow ou de son condo, mais le voici aussi plogué directement sur le capital bancaire pour la sécurité de ses vieux jours et celle des aléas de la vie. Il faut réaliser, de plus, comment ce système est idiot. La nourriture du retraité ne provient pas d'un stock cumulé durant ses années de travail mais de la production contemporaine.

En termes monétaires, cette réalité se traduit en un régime de retraite par répartition. Idem pour les assurances privées qui peuvent être toutes transformées en assurances sociales comme ce fut le cas, malheureusement partiellement, pour les assurances automobiles à la fin des années 70 et pour les accidents du travail des dizaines d'années auparavant. Le régime de sécurité de vieillesse du gouvernement fédéral, et son complément, le supplément de revenu garanti, parce qu'il est financé directement par la fiscalité — un régime par répartition — est un régime de retraite libre de la tutelle du capital financier. Comme, cependant, il est nettement insuffisant, il oblige les travailleurs et travailleuses à céder une portion sans cesse croissante de leur salaire au capital financier pour constituer des régimes de retraite basés sur des fonds. Le capital financier s'enrichit à même la gestion de cet immense réservoir d'épargne, souvent en spéculant, y incluant ceux sous la responsabilité de l'État comme le Régime des rentes du Québec, mais aussi ceux sous responsabilité syndicale et encore plus ceux sous la responsabilité directe du capital tels les

régimes collectifs d'entreprise et les régimes individuels, REER et CELI, tous grassement subventionnés par la fiscalité.

Profitant de la crise et de la stagnation économiques, le capital exerce un chantage supplémentaire sur les travailleurs et travailleuses en mettant en doute la viabilité des futures pensions, ce qui sert de prétexte à transformer les régimes à prestation déterminée en régime à contribution déterminée, souvent aux dépens des plus jeunes (Gérard Bérubé, [Perspectives — Panne de rendement](#), Le Devoir, 17/11/11). Cette crise des fonds de pension privés à prestation déterminée sert de prétexte au gouvernement fédéral pour imposer un nouveau fonds collectif à cotisation déterminée, pour les PME et travailleurs autonomes, géré directement par les institutions financières dans lesquels seuls contribueront obligatoirement les prolétaires alors que les patrons contribuent généralement aux fonds collectifs d'entreprise existants, à prestation comme à contribution déterminées (Presse canadienne, [Ottawa lance son nouveau RPA collectif](#), Le Devoir, 18/11/11).

Pour mettre fin à cette mainmise et à ce chantage du capital financier, il serait possible à Québec solidaire de voter les réformes suivantes, ou des similaires, à son prochain congrès :

- Un régime de pension du Québec, uniquement financé à même la fiscalité, qui procurera en moyenne une pension égale à 70-80% du salaire modulé par les années de service et le niveau de salaire.
- La prise en compte comme salarié-e à plein temps, au salaire du/de la conjoint-e sur le marché du travail, des années consacrées totalement ou partiellement aux soins des enfants de 12 ans et moins.
- Le traitement équitable des conjoints et conjointes qui conserveront en moyenne la moitié de la pension du conjoint décédé (en plus de ce qu'il/elle a droit directement).
- Dans la période de transition, pour les régimes à capitalisation, l'interdiction des régimes à contribution déterminée et des régimes de moindre qualité pour les nouveaux employés.

Au Québec, qui dit exproprier les banques dit indépendance parce que les cinq plus grandes banques ont tous leurs sièges sociaux opérationnels à Toronto et que seul Ottawa a juridiction sur les banques et l'essentiel du système financier. Au Québec, le fer de lance d'un *projet de société* de gauche est depuis longtemps l'indépendance mais non pas l'indépendance nationaliste réduite essentiellement aux questions constitutionnelle et linguistique qui demeurent, bien sûr, essentielles. Une telle indépendance unijambiste finit par s'effondrer la face par terre comme ce fut le cas en 1980 et en 1995. Une indépendance antilibérale et anticapitaliste marche, quant à elle, sur deux jambes : une indépendance certes pour se débarrasser de la Cour suprême, qui comme la tour de Pise penche toujours du même bord, mais aussi et surtout une indépendance pour exproprier les banques qui à la fois portera un coup mortel à l'ennemi de classe dont le système financier est le cerveau et donnera au peuple québécois les moyens de ses politiques de services publics, de redistribution de richesse et, *last but not least*, d'une révolution écologique.

L'indépendance pour se débarrasser de la Cour suprême et pour exproprier les banques, c'est l'axe stratégique d'un programme de gauche au Québec et ce sera l'acte fondateur de la conquête du pouvoir politique par la rue et par les urnes. La défaite sans combat des syndicats du secteur public de l'été 2010 avait créé un immense vide. La grande manifestation des 30 000 le 10 novembre de l'ensemble du mouvement social autour du mouvement étudiant autorise tous les espoirs. Pointent le nez non seulement la possibilité d'une grève générale étudiante prolongée pour casser les hausses faramineuses des frais de scolarité mais aussi celle d'une grève générale de 24 heures étudiante-syndicale, possiblement reconductible, contre les budgets d'austérité Conservateur et Libéral le printemps prochain. À Québec solidaire de pousser dans cette direction et d'y faire valoir la perspective de l'indépendance pour se débarrasser non seulement de Wellington Street mais aussi de Bay Street et de ses annexes québécoises de la Colline parlementaire et du Square Victoria.